

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Comme je l'ai dit au début, c'est un moment historique pour la Chambre. Toute l'année dernière, nous avons écouté les partisans et les adversaires du Programme énergétique national. Nous avons apporté des changements lorsqu'ils se justifiaient. Par contre, nous sommes restés sur nos positions lorsque nous étions convaincus d'avoir raison. Durant les prochaines semaines et les prochains mois, nous écouterons encore d'autres avis, nous discuterons encore du programme et nous l'améliorerons. La base du programme est toutefois établie; il est en vigueur et le gouvernement du Canada a décidé de gérer judicieusement les ressources énergétiques du pays.

Des voix: Bravo!

● (1630)

M. Waddell: Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren) m'autoriserait-il à lui poser une question.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le député connaît parfaitement le Règlement: il ne pourrait le faire que s'il obtenait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Il n'y a pas consentement unanime.

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu les propos du secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren), on peut se demander s'il faut en rire ou en pleurer. Est-il concevable qu'un parlementaire sensé ait à ce point perdu contact avec ce qui se passe, avec la réalité quotidienne? Il nous brosse un tableau idyllique de la situation de l'industrie canadienne des hydrocarbures comme si elle travaillait à capacité, comme si elle élargissait les horizons économiques du pays, comme si elle découvrait le pétrole et le gaz dont nous avons besoin avec une ample participation des Canadiens.

Quelle est en fait la réalité? Je voudrais citer un passage d'une allocation faite à l'Institut ontarien des pétroles par M. William Riedl, président du conseil et chef du comité de direction d'Alfred Bunting and Co. Limited. C'était le 20 octobre dernier, donc il y a seulement trois semaines, et c'est tout à fait d'actualité. Il a dit:

Les perspectives de l'industrie canadienne du pétrole sont actuellement très sombres. Pas à pas, le gouvernement fédéral canadien a étendu son contrôle sur un secteur qu'il ne comprend pas et pour lequel il n'a que méfiance. Tout récemment, le ministre de l'Énergie, M. Lalonde, déclarait que l'IPAC (Independent Petroleum Association of Canada) manquait de crédibilité. Nous nous éloignons constamment des trois objectifs simples qui avaient été exposés en octobre 1980 dans le Programme énergétique national de l'État fédéral. Le premier objectif, celui de la sécurité des approvisionnements, est en train de devenir inaccessible pour le pétrole, du fait que les sociétés énergétiques retardent le lancement de projets qu'ils jugent insuffisamment rémunérateurs, tels Alsands, Cold Lake et les forages d'exploration. L'Association canadienne du pétrole disait récemment que le PEN et le récent accord énergétique sont désastreux pour l'industrie pétrolière et concluait à l'impossibilité pour le Canada de réaliser l'autosuffisance pétrolière d'ici à 1990. Le deuxième objectif, qui est celui d'un prix équitable de l'énergie, faisait récemment entre les deux niveaux de gouvernement (fédéral et albertain) l'objet de négociations d'où était exclu un tiers très important: l'industrie pétrolière. Résultat, les deux gouvernements sont parvenus à un accord fort satisfaisant, mais sur le dos de l'industrie pétrolière, pour ne rien dire du pauvre consommateur. Comme l'affirmait récemment un commentateur de l'industrie, les deux gouvernements «ont bâfré comme des porcs». Le troisième objectif, qui est la canadienisation, est lui aussi sérieusement menacé du fait des contraintes exagérées qui pèsent sur les bilans. Mais trêve de conclusions générales, examinons certains chiffres.

Puis, il a exposé des données statistiques. Le secrétaire parlementaire, qui ne respecte pas la vérité ou ne sait pas de quoi il parle, s'est contenté de faire de simples assertions, mais tout indique que chacune de ses observations est effectivement fautive ou erronée.

Ainsi, le secrétaire parlementaire a déclaré que le Canada offrait pour la prospection les arrangements fiscaux les plus généreux au monde. Ses propos auraient pu être ceux d'un candidat à une société qui rejette la sphéricité de la Terre, car s'il y croit, il croit que notre planète est plate. Une multitude de gens qui ont effectivement consacré leurs propres fonds au forage de puits de pétrole et de gaz quittent le Canada. Plus de la moitié du matériel de forage a quitté le Canada. Les Canadiens qui, d'après le secrétaire parlementaire, devraient se réjouir des excellentes initiatives du gouvernement fédéral à leur endroit, ont quitté le Canada. Ils y ont renoncé. Nous les avons forcés à s'exiler.

Une voix: Quelle honte!

M. Andre: A cela, le secrétaire parlementaire répond: «Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes; quelle chance merveilleuse pour les Canadiens de pouvoir participer à une réalisation pareille.»

L'Institut Fraser estime que l'an prochain les Canadiens, les compagnies canadiennes vont forer 10,000 puits de pétrole et de gaz aux États-Unis, et 5,000 au Canada. C'est donc dire que les Canadiens, qui devraient être ravis de ce qu'ont fait le secrétaire parlementaire et le ministre, vont faire deux fois plus de forages aux États-Unis qu'au Canada. En réponse à cela, il nous dit: «Les Canadiens sont enchantés du Programme énergétique national.» Si toute la population de l'Alberta devait émigrer au Montana, les Albertains ne pourraient sans doute pas se tenir de joie. Ce serait le délire, le comble de la joie, ils en mourraient probablement. J'imagine la fête; elle durerait des mois jusqu'à ce que le dernier directeur d'entreprise pétrolière et gazière ait quitté le Canada. La dernière tour de forage disparue, le parti libéral organiserait un mois de célébrations pour fêter le succès énorme du Programme énergétique national.

Il est difficile en effet de savoir s'il faut en rire ou en pleurer. Le fait est que le Programme énergétique national est censé réaliser l'autosuffisance. L'Office national de l'énergie est un organisme établi par le gouvernement, et tous les fonctionnaires qui y travaillent ont été nommés par le gouvernement. L'Office dispose d'un nombre imposant de spécialistes. Ceux-ci ont soupesé la question de l'autosuffisance pendant des mois au cours d'audiences publiques qui se sont tenues dans tout le pays. Ils sont arrivés à la conclusion que non seulement nous ne serons pas autosuffisants en 1990, mais que nous ne le serons probablement pas avant le XXI^e siècle. Le gouvernement persiste à dire que nous serons autosuffisants comme prévu. Pourquoi? Parce que le ministre l'a dit, un point c'est tout.

Il ne faut pas croire tout un groupe de fonctionnaires de l'Office national de l'énergie qui ont seulement passé des mois à étudier la question. Il ne faut pas croire le Conseil économique. Il ne faut certes pas croire les gens de l'Independent Petroleum Association of Canada. Après tout, ils font partie de l'industrie et ne sauraient être dignes de foi. Il ne faut pas croire l'Association canadienne du pétrole. Elle se compose de grosses sociétés en qui on ne peut avoir confiance. Non, il faut